sentinelle
DES LACS
© COGESAF, CREE

CYANOBACTÉRIES ET SANTÉ

Les cyanobactéries, plus précisément les toxines que certaines espèces produisent, peuvent être nocives.

Si vous avez été en contact direct avec des fleurs d'eau ou de l'écume ou que vous avez consommé de l'eau dans les secteurs touchés par des fleurs d'eau :

- évitez de porter vos mains à votre bouche;
- lavez-vous dès que possible.

Surveillez également l'apparition des symptômes suivants :

- maux de ventre;
- diarrhée;
- vomissements;
- maux de tête;
- fièvre;
- irritation de la peau;
- irritation de la gorge.

S'il y a présence de fleur d'eau (particules verte ou turquoise en suspension dans la colonne d'eau, apparence de soupe au brocoli ou de déversement de peinture) les recommandations suivantes s'appliquent :

- Éviter tout contact direct avec cette eau ;
- Consommer le poisson provenant du plan d'eau affecté avec modération ;
- Éviter de boire cette eau et ne pas l'utiliser pour préparer ou cuire des aliments (bouillir l'eau n'éliminera pas les toxines) ;
- Évitez de laisser les animaux consommer cette eau ou de s'y baigner.

Vous pouvez reprendre la baignade et les activités nautiques et aquatiques dans un secteur où les fleurs d'eau ou l'écume ont disparu, mais seulement 24 heures après leur disparition.

Si l'eau potable provient d'un système de distribution municipal, elle peut être consommée, à moins d'avis contraire.

Sources :
https://ciusssmcq.ca/conseils-sante/sante-et-environnement/algues-bleues/
https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/algues-bleu-verts

Pour tout questionnement :
https://cogesaf.qc.ca/sentinelle-des-lacs/
sentinelle@cogesaf.qc.ca

cogesaf
Conseil de gouvernance de l'eau
des bassins versants de la rivière Saint-François